

« Distribution COCAC » et en mettant chaque poste en mention « pour info ».

Destinataires : IF, FAF, RH4, DGM, COCAC, directeur(rice), attaché(e), chargé(e) de mission, ADL et expatrié (VI inclus).

Objet : Institut français – Formation du réseau (SCAC, IF, AF) – Formation à distance et en ligne « Diriger un centre de langue » du 12 au 23 octobre 2020 (session 1) et du 16 au 27 novembre 2020 (session 2). Appel à candidature des personnels du réseau de coopération et d'action culturelle avant le 2 octobre 2020 inclus.

Résumé :

Dans le cadre du programme de formation et professionnalisation des agents du réseau culturel (IF/AF/SCAC) et dans le contexte de crise post-COVID-19, l'Institut français propose un dispositif de formation à distance et en ligne intitulé « Diriger un centre de langue » pour les personnels des centres de langue. La formation sera dispensée par un organisme de formation identifié par l'Institut français dans le cadre d'un appel d'offres. Merci d'assurer la plus large diffusion de cet appel auprès des personnels susceptibles d'être concernés, en particulier auprès des Instituts français et leurs antennes, les SCAC et les Alliances Françaises.

Texte :

Dans le cadre du plan de professionnalisation de l'Institut français, la formation « Diriger un centre de langue » constitue une opportunité pour les personnels en poste ou souhaitant valider/améliorer leur pratique, d'acquérir une vue d'ensemble des différents aspects de la direction d'un établissement. Les directeurs ou les directrices sont en effet celles et ceux qui doivent comprendre leur environnement, analyser leur marché, créer de la valeur pour leurs clients (élèves, étudiants, adultes, entreprises, partenaires...), mobiliser leurs équipes et se positionner dans leur rôle de dirigeant ou dirigeante.

Cette formation inscrite en cohérence avec la démarche qualité et dans l'esprit du vademecum, adapté aux Instituts français et aux Alliances Françaises, vise à renforcer les compétences des personnels pour chaque processus de la démarche et dans toutes les composantes du métier. Cette proposition de formation tient compte du contexte de la crise sanitaire générée par la pandémie COVID-19 dans le monde où un grand nombre d'établissements du réseau culturel a vu son activité de cours totalement ou partiellement à l'arrêt et sa trésorerie fortement fragilisée pour une période indéterminée.

Publics cibles :

Cette formation est destinée aux directeurs/directrices et directeurs/directrices délégué(e)s des EAF, directeurs/directrices d'Alliances françaises, directeurs/directrices adjoint(e)s, directeurs/directrices des cours, ou toute personne en charge de la direction des cours de langue, en poste.

La commission privilégiera avant tout la représentativité des agents de recrutement local ainsi qu'un équilibre entre la participation des agents d'IF et personnels d'AF.

Programme (2 x 1h30 par jour) :

Jour 1 :

- Présentation du programme et des objectifs de la formation. Présentation des participants et des modalités de travail. Principes de base
- Piloter un centre de langue. Profession manager. D'une approche au quotidien à une vision stratégique

Jour 2 :

- Stratégie : Analyser et comprendre les évolutions de l'environnement externe
- Stratégie : Estimer les forces et les faiblesses du centre de langues. Développer les points forts

Jour 3 :

- Optimiser l'organisation de l'institution. L'organigramme. Le chaînage hiérarchique. Les tâches et les missions
- Se familiariser avec la démarche qualité. Les principes d'une qualité mesurable au service de l'efficacité de l'institution

Jour 4 :

- Stratégie : Principes du marketing et marketing spécifique en situation de crise. Relancer l'offre
- Stratégie : Définir la gamme des produits et des services. S'adapter à l'évolution du contexte

Jour 5 :

- Stratégie numérique. Utiliser les outils numériques pour améliorer la productivité
- Stratégie numérique. Intégrer les produits digitaux distanciels et hybrides dans l'offre. Marketing digital

Jour 6 :

- Stratégie : Mettre en œuvre la démarche qualité
- Stratégie : Mettre en œuvre la démarche qualité

Jour 7 :

- Diriger et gérer en situation de crise
- Gérer les ressources humaines. Communication interne et externe

Jour 8 :

- Suivi administratif et indicateurs financiers. Gestion financière de l'établissement : chiffre d'affaires, bénéfice, rentabilité, etc.
- Interpréter les tableaux de bord et les documents financiers. Budgets prévisionnels. Pôles de vigilance

Jour 9 :

- Recruter ses équipes. Questions et problématiques liées aux ressources humaines
- Stratégie. Optimiser la relation client L'accueil / l'information / l'expérience client

Jour 10 :

- Définir un plan d'action à court terme et à moyen terme
- 25 conseils pour réussir. Quiz et bilan de la formation

Modalités de prise en charge :

Les ateliers sont opérés par le CAVILAM à qui l'Institut français confie l'ingénierie pédagogique de ces sessions.

L'Institut français prendra en charge les frais pédagogiques de cette formation. Ce montant comprend tous les éléments nécessaires à la bonne exécution de la prestation : préparation et animation pédagogiques, les supports, l'accès aux plateformes et outils de classe virtuelle, l'accompagnement personnalisé.

Modalités de candidature :

Pour candidater il est nécessaire de disposer d'un compte institutfrancais.com. Pour en créer un :

- Se rendre sur <https://www.institutfrancais.com/fr>
- Bouton « Se connecter » sur la page d'accueil du site
- Bouton « Je crée mon compte »
- Renseigner une adresse de courriel et un mot de passe puis cliquer sur « Je m'inscris »

Attention : l'adresse et le mot de passe renseignés seront vos identifiants pour accéder à la plateforme de candidature.

Les personnels intéressés (disposant d'un compte institutfrancais.com) sont invités à soumettre leur candidature via le formulaire en ligne accessible à partir de la page suivante (bouton candidater) : <https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/les-ateliers-digitaux-et-hybrides-programmation-2020>.

Attention ! Une fois sur IFprog, pour candidater, sélectionner l'atelier suivant :

Ateliers digitaux et hybrides / Diriger un centre de langue / promotion n°2

Les stagiaires sont sélectionnés sur la base d'un dossier de candidature comprenant une note préparatoire (une page maximum) présentant leur contexte professionnel et les attendus vis-à-vis de la formation (difficultés, besoins, etc.), un CV et des éléments de motivation, permettant d'ajuster le programme aux besoins et profils. L'avis du supérieur hiérarchique (modèle disponible sur la plateforme de candidature) est à joindre, également, au formulaire en ligne.

Le nombre de participants est limité à 13 stagiaires maximum par session (26 stagiaires au total).

Attention : les groupes sont constitués par le Cavilam après la commission en fonction des fuseaux horaires. Les stagiaires pourront donc être affectés au groupe du 12 au 23 octobre 2020 (session 1) ou au groupe du 16 au 27 novembre 2020 (session 2). Les personnels postulant à la formation, avec l'aval de leur hiérarchie, doivent donc être en mesure de se libérer 3 heures par jour sur ces périodes pour assister aux cours en ligne.

La date limite de candidature est fixée au 2 octobre 2020 inclus.

Contacts :

Le pôle formation du réseau de l'Institut français se tient à la disposition des postes pour les accompagner dans leur participation : formation@institutfrancais.com